

**Conditions particulières des
« transactions commerciales par voie électronique »
DKV EURO SERVICE GmbH + Co. KG
(État: août 2019)**



1. CHAMP D'APPLICATION DES PRÉSENTES CONDITIONS PARTICULIÈRES

- 1.1. Les conditions particulières des « transactions commerciales par voie électronique » s'appliquent en sus des conditions générales (ci-après « CG ») de **DKV EURO SERVICE GmbH + Co. KG** (ci-après également dénommée « DKV »), Balcke-Dürr-Allee3, 40882 Ratingen aux processus de **commandes de fournitures et services en ligne** par les clients via le système de commande en ligne de DKV.
- 1.2. Toutes les offres de fournitures et de services sont exclusivement destinées aux clients ayant atteint l'âge de 18 ans et qui sont entrepreneurs au sens de l'art. 14, al. 1, du Code civil allemand (BGB).
- 1.3. Les livraisons et services commandés en ligne sont fournis, sous réserve des dispositions particulières relatives à la conclusion du contrat dans la deuxième clause des présentes conditions particulières, sur la base des conditions générales actuelles de DKV. Les conditions générales en vigueur peuvent être consultées sur <https://www.dkv-euroservice.com/de/footer-navigation/agb/> et sont également disponibles en ligne, dans le cadre du processus de commande.

2. CONCLUSION DU CONTRAT, CORRECTION DES ERREURS DE SAISIE, CONFIRMATION DE RÉCEPTION

En ce qui concerne les commandes en ligne, les règles suivantes s'appliquent à la conclusion du contrat, en dérogation aux dispositions des conditions générales de vente mentionnées dans la clause 1.3 :

- 2.1. Les livraisons et services présentés sur nos sites web et / ou plateformes en ligne comme « pouvant être commandés en ligne » ne constituent pas une offre juridiquement contraignante en termes de conclusion d'un contrat d'achat et / ou d'un service correspondant fourni par DKV. Ce sont de simples informations sans engagement sur la possibilité de passer des commandes en ligne dans le cadre du commerce électronique, au sens d'une « invitation à soumettre une offre (en ligne)» (*invitatio ad offerendum*).
- 2.2. Toute information concernant les livraisons et services figurant dans les brochures, annonces, etc. sont sans engagement, et sous réserve de confirmation si aucune garantie de prix n'est stipulée expressément.
- 2.3. Une commande en ligne effectuée par le client est obligatoirement déclenchée dès lors qu'il clique dans le champ électronique sur « commande à titre payant » (bouton d'envoi) dans la zone « panier » à la fin du processus de commande.

Avant de cliquer sur le bouton d'envoi « commande à titre payant », le client potentiel peut à tout moment vérifier et modifier les données préalablement saisies et le contenu du panier, ainsi que les quantités commandées. Par ailleurs, le processus de commande peut être annulé à tout moment en quittant la boutique en ligne B2B correspondante ; d'éventuelles erreurs de saisie et l'exhaustivité des informations requises pour le traitement de la commande sont contrôlées grâce aux champs dits obligatoires.

En envoyant la commande, le client fait une offre ferme à DKV afin de conclure un contrat correspondant aux livraisons et / ou aux services sélectionnés dans le panier (article 145 BGB).

- 2.4. Après réception de l'offre d'achat, le client reçoit un courrier électronique généré automatiquement, par lequel la réception de la commande est confirmée par voie électronique (confirmation de réception). Cet accusé de réception ne constitue pas encore l'acceptation de l'offre du client au sens juridique ; il ne constitue pas non plus un contrat.
- 2.5. L'acceptation de l'offre faite par le client pour aboutir à la conclusion d'un contrat est régie par les CG de DKV relatives aux livraisons et / ou services commandés (cf. clause 1.3), sous réserve de la confirmation du statut d'entrepreneur (cf. clause 1.2).

**Conditions particulières pour
les transactions commerciales par voie électronique
DKV EURO SERVICE GmbH + Co. KG
(État: août 2019)**



3. STOCKAGE DES TEXTES DE CONTRATS, LANGUES DES CONTRATS, CODES DE CONDUITE, RESTRICTIONS POUR LES COMMANDES EN LIGNE

3.1. Les conditions générales (CG) et les textes contractuels qui sont déterminants pour les commandes passées en ligne, y compris les « conditions particulières pour les transactions commerciales par voie électronique » sont à la disposition du client à tout moment et peuvent être téléchargés à partir du site DKV sous le lien « Conditions générales ». Les CG sont également disponibles sur le lien mentionné dans la clause 1.3 et les conditions particulières pour les transactions commerciales par voie électronique sur <https://www.dkv-euroservice.com/de/footer-navigation/richtlinien>.

3.2. La langue du contrat est celle sélectionnée par le client et dans laquelle il passe ses commandes sur le site web respectif ou la plateforme en ligne. DKV se réserve le droit, en fonction du pays de livraison, de fournir au client les factures et les bons de livraison dans la langue maternelle de ce dernier.

3.3. Les codes de conduite pertinents auxquels DKV a souscrit sont disponibles sur le site DKV sous la rubrique « Responsabilité ».

3.4. S'appliquent les restrictions de livraison suivantes : actuellement, la livraison ou la fourniture de commandes passées via les boutiques en ligne DKV B2B ne peuvent être mises qu'à la disposition des clients dont l'adresse de livraison se situe dans l'un des pays suivants :

République fédérale d'Allemagne, France, Italie, Pologne, République tchèque.

4. PROTECTION DES DONNÉES

4.1. DKV fournit ses livraisons et ses services conformément aux dispositions de la législation sur la protection des données et / ou les télécommunications en vigueur. Vous trouverez de plus amples informations sur la protection des données à l'adresse suivante :

<https://www.dkv-euroservice.com/de/footer-navigation/datenschutz/>

4.2. Les dispositions de DKV en matière de protection des données, énoncées dans la clause 4.1, s'appliquent mutatis mutandis à nos sites web et / ou plateformes en ligne, y compris les boutiques en ligne B2B de la DKV ou d'autres possibilités de commande dans le cadre de transactions commerciales électroniques.

5. DISPOSITIONS FINALES

5.1. Si une disposition des présentes conditions particulières est ou devient invalide ou inapplicable en tout ou en partie, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. Dans ce cas, la disposition nulle ou inapplicable est remplacée par une nouvelle disposition dont le contenu se rapproche le plus possible de celui de l'ancienne disposition. Il en va de même si les présentes conditions particulières contiennent des lacunes nécessitant une réglementation.

5.2. DKV se réserve le droit de modifier et/ou d'adapter à tout moment les présentes conditions particulières des « transactions commerciales par voie électronique ». Les conditions particulières actuelles peuvent être téléchargées sur le site web de DKV sur le lien

<https://www.dkv-euroservice.com/de/footer-navigation/richtlinien/>

5.3. Le choix du droit et du lieu de juridiction est régi par les conditions générales de DKV actuellement en vigueur.